

qu'aux étrangers , la permission d'établir des auberges sur les grands chemins neufs que S. M. fait construire aux dépens du fisc & sans le secours des corvées. Les nouveaux hôtelliers ne relevent que du Roi seul , en sorte que le droit de tenir auberge , attaché aux fiefs des seigneurs se trouve abrogé par cet expédient simple & utile, dont ils n'oseront se plaindre.

Nous apprenons de Barbato , que le 25 Août dernier vers les six heures & demie du soir, il s'y est élevé un orage affreux , mêlé de grêle, dont on ne se souvient pas d'avoir jamais vu de semblable dans ces contrées , la moindre de ces grêles étoit de la grosseur d'un œuf de pigeon , la plupart de celle d'un œuf de poule , & plusieurs de la grosseur d'un poing ; on en a trouvé dans cette ville de celles qui pesoient deux livres. Cet orage effroyable a parcouru en une demi-heure dix lieues d'étendue , dans la direction du Midi au Nord , avec une telle impétuosité , qu'il a dévasté plusieurs bourgades & villages , ravagé les campagnes & détruit l'espérance des cultivateurs. La grêle est tombée avec telle abondance dans les bourgs de Castejon del Puente, de Benavente y Torre & plusieurs autres , qu'on l'y trouva le jour suivant dans quelques endroits , accumulée à plus d'un pied d'épaisseur.

P O R T U G A L,

LISBONNE (le 12 Septembre.) Le chargé